



Rémunération journalière Officiels Coupe Québec - Saison 13.

A) Différents postes disponibles

1. *Ouvreur en chef* :

1. Niveau 1-2 (Coupe Qc D2) : 250\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement).
2. Niveau 2 (Coupe Qc D1) : 275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
3. Niveau 3 (Championnat provincial D1) : 300\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

2. *Assistant Ouvreur en chef* :

1. Niveau 1 (Coupe Qc D2) : 225\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement).
2. Niveau 2 (Coupe Qc D1) : 250\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
3. Niveau 2 (Championnat Provincial D1) : 275\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

3. *Ouvreur* :

1. Coupe Qc D2 : 200\$/jour (1 jour d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.
2. Coupe Qc D1 : 200\$/jour (2 jours d'ouverture + 1 jour d'événement). Durée qui peut varier selon l'événement.

4. *Président du jury* : Niveaux:

1. Championnat Provincial D1 : 300,00 \$
2. Coupe Qc D1 : 250,00 \$
3. Coupe Qc D2 (sans Juge en chef) : 225,00 \$



5. *Juge en chef* : Niveaux :
 1. Championnat Provincial D1 : 225,00 \$
 2. Coupe Qc D1 : 200,00 \$
6. *Juges de bloc/difficulté* : Bénévole pour l'instant

7. *Assureur 1er de cordée* : 100,00\$
8. *Assureur 1^{er} de cordée en chef* : 150,00\$

9. *Gestionnaire d'Isoloir* : Bénévole pour l'instant
10. *Coordonnateur d'Isoloir (Responsable des gestionnaires)* : 75,00\$ / ronde
11. *Coordonnateur des officiels/Assistant DT* : 250,00\$

B) Autres Allocations

Dédommagements applicables en fonction de la distance (à plus d'une heure du lieu de résidence) :

1. Hébergement payé par la FQME
2. Déplacement : (nbre de km à l'aller x 0.45\$) à ajouter sur la facture.

Nourriture fournie le jour de l'événement (pour l'ensemble des officiels présents) :

1. Demi-journée : un repas inclus (dîner ou souper)
2. Journée complète : deux repas inclus (dîner et souper)
3. Station de collations peut être également incluse à l'occasion

IMPORTANT

Spécimen-chèque à fournir pour suivi de paiement direct.

Tous les officiels rémunérés aux événements doivent être membres de la FQME et détenir une licence "Officiel FQME" valide.

Les paiements seront effectués dans les 30 jours suivants réception des factures.